



Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts

ASBDR – BP n° 2 – 24250 DOMME

www.asbdr.com

[Facebook : « association sauvegarde remparts domme »](#)

Numéro 14 – 2020

Chers amis de l'ASBDR, chers adhérents fidèles à nos activités, nous sommes heureux de vous présenter les grandes lignes d'un projet d'étude concernant notre patrimoine historique. Rappelons que la mairie et l'ASBDR sont à l'origine de la reprise des travaux de recherche et d'aménagement du site « Château du Roy » (ou Castrum). Le bulletin numéro 6 de janvier 2011 mentionnait le début du déboisement du château du Roy :

« En 2010 un effort tout particulier a été apporté, en coopération avec la municipalité, au déboisement du château du Roy et à la restauration progressive de cette bâtisse abandonnée depuis des siècles. Celle-ci est un véritable trésor historique et archéologique. Sa position stratégique en fait un point phare de notre bastide et il était temps de s'en préoccuper. » [Bulletin ASBDR numéro 6 – 2011].

Photos Google Maps 2008



Photo 2020



Puis, notre but a été d'intéresser la DRAC et l'Architecte des Bâtiments Historiques à nos travaux et surtout à demander leur accord pour poursuivre nos travaux de débroussaillage. Cela a donné lieu à une première réunion en 2012 qui marque le début de l'intérêt porté par les instances régionales au château. « A la suite d'une rencontre entre la DRAC et l'ABF qui s'est tenue sur le site du château le 13 octobre, un accord a été donné par les deux parties pour commencer un début de sondage du sol. » [Bulletin numéro 9 – 2012].

Par la suite nous avons commandé une étude à Anne Bécheau sur l'historique du château du Roy, étude qu'elle nous a remise en 2015 et qui était un préalable pour que la DRAC amorce un processus de réhabilitation de ce site. Cette étude a été extrêmement appréciée par la Conservatrice Régionale de l'Archéologie de la DRAC de Bordeaux et a servi de base pour la suite de nos recherches.

De 2016 à 2018

La mairie de Domme lance donc dès 2016 un projet d'analyses du site, la société Hadès est choisie comme opérateur archéologique sous la direction de Patrick Bouvart ; un premier rapport parait fin 2018 couvrant les travaux et sondages de 2015 à 2018, qui ont consisté en le dégagement du donjon enfoui sous un monticule de terre sur la terrasse sommitale, tranchées sur cette même terrasse pour déterminer l'emplacement de bâtiments, sondages sous les terrasses de vignes afin de déterminer l'utilisation de ces terrains.

2019

Devant l'intérêt de cette première phase, la DRAC décide de lancer un Projet Collectif de Recherche en 2019. Le chantier est financé par la DRAC, la mairie et l'ASBDR sont aussi financièrement parties prenantes dans ce dossier :

« L'objectif principal est d'aboutir à une synthèse monographique sur Domme qui constituerait une référence pour les castra régionaux et s'inscrirait plus largement dans les axes de la programmation nationale. » (Patrick Bouvart)

Ce projet est dirigé par Patrick Bouvart qui s'appuiera sur la Municipalité de Domme et l'ASBDR et portera sur les trois pôles structurants des périodes médiévales et modernes : le Castrum, Campréal et la bastide elle-même.

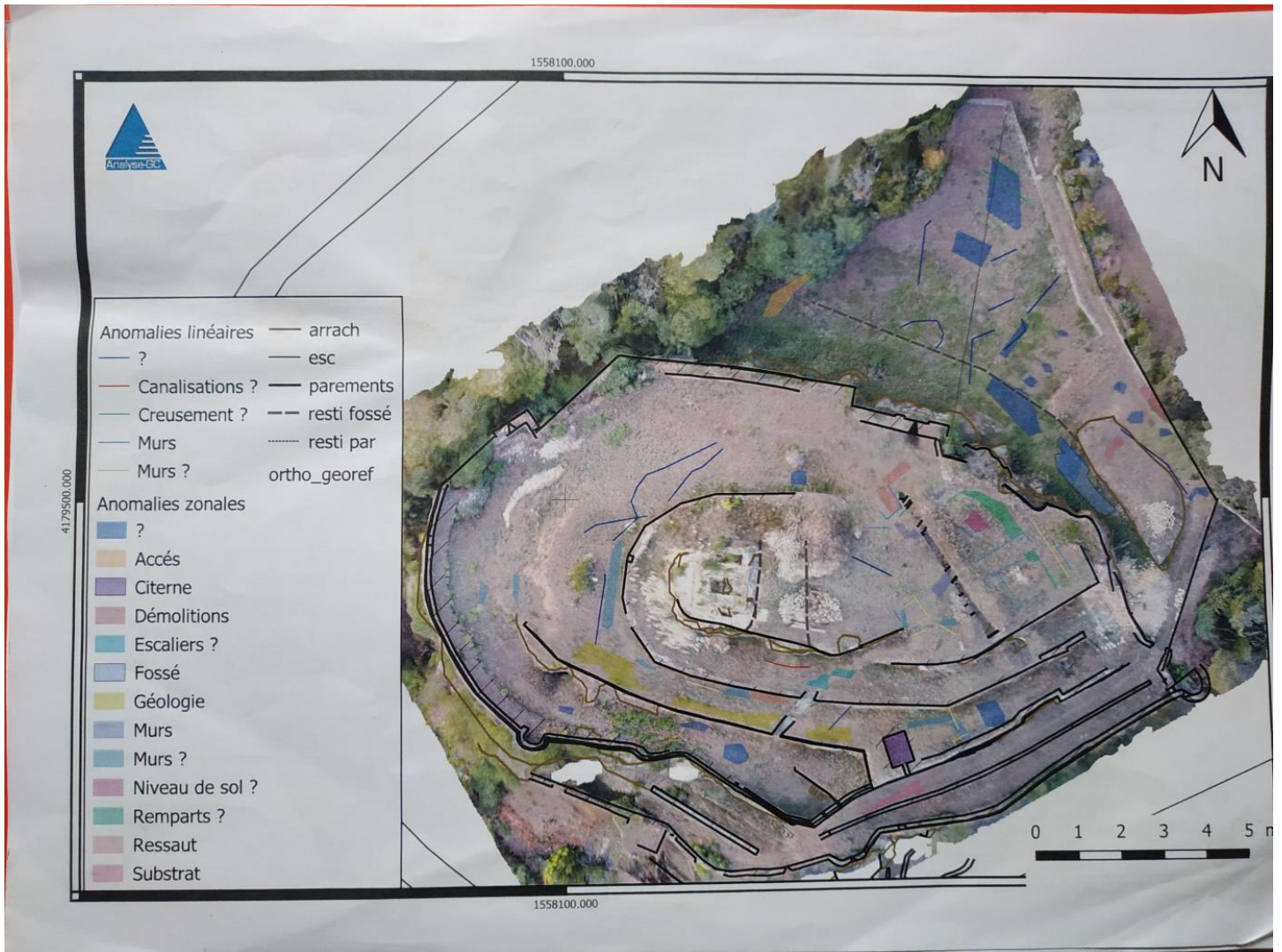
Pour structurer cette étude, la DRAC propose de distinguer plusieurs phases : Antiquité (phase I), Moyen-Age (II), la phase III correspond à l'implantation du Castrum, de ses origines encore inconnues (IX-X^{ème} siècles) jusqu'au début du XIII^e siècle. Les conséquences du siège mené par Simon de Montfort (début de la phase IV) doivent être mieux appréhendées car elles font apparaître beaucoup d'inconnues. La phase V correspond à l'arrivée du lignage des Bonafos au sein de la coseigneurie, jusqu'au milieu du XIII^e siècle. La phase VI reconfigure radicalement le site. En dix ans, la création de la bastide aurait favorisé la désertion et le déclassement partiel du castrum inférieur. Cette dévalorisation foncière s'effectuerait au détriment des Gourdon et des Bonafos, coseigneurs. Elle est menée sous l'égide royale et se poursuit par des négociations qui, à partir de 1290, aboutissent à la forteresse dénommée Campréal. Pour les périodes ultérieures les problématiques portent sur les indices d'occupation militaire, la place accordée aux civils lors des conflits, les travaux de mise en défense ou de sièges. (P.B.)

Le chantier de 2019 a consisté à dégager le donjon en faisant tomber le mur de pierres sèches côté Sud du Castrum, ce qui permet de voir le donjon sur ses quatre faces ; les fondations d'une tour à l'entrée du château, juste après la 2^{ème} grille, ont aussi été mises à jour. [voir les deux photos ci-dessous]

En septembre, une opération géo-radar en partenariat Mairie-ASBDR a permis d'examiner le sous-sol de toute la parcelle « château » afin de faciliter des recherches ultérieures. Cette étude permet de décider quelle partie de cet ensemble doit être fouillée en priorité en 2020.



Pour information, ci-joint le plan final de l'opération montrant les résultats de cette analyse.

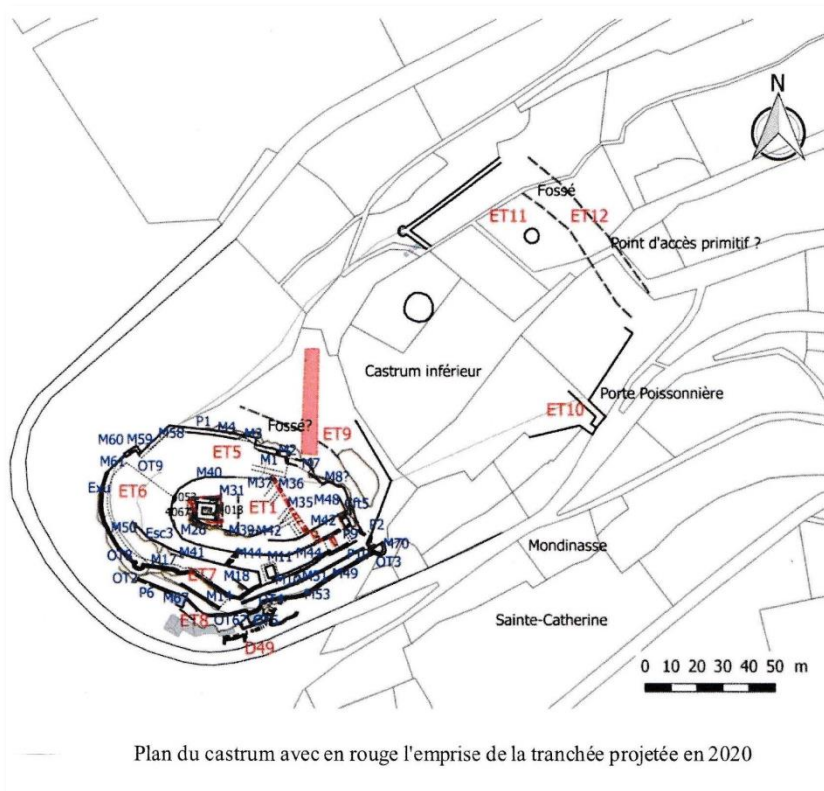




Activité prévues en 2020 (du 17 aout au 4 Septembre)

Château du Roy (Castrum) ou Domme Vieille [Appellations qui apparaissent après les guerres de religions]

En 2020 la DRAC propose d'effectuer une tranchée de fouilles dans la zone du Castrum (voir schéma, tranchée en rouge). Ce travail nécessitera la participation d'au moins 6 étudiants et de plusieurs membres de l'ASBDR durant trois semaines.



Château de Campréal (sans doute situé au niveau du Moulin)

Campréal désigne aujourd'hui une zone d'environ 4800 m² située entre le castrum de Domme (Domme-Vieille) et la bastide. Son emprise n'est pas nettement définie. Il était entouré par une enceinte quadrangulaire flanquée par une tourelle à l'angle nord-ouest. Elle paraît limitée à l'est par un large fossé aujourd'hui comblé taillé dans le rocher et dont les extrémités nord et sud ne sont pas localisées. Elle se raccorde au sud-est au niveau de la Porte Poissonnière qui donnait accès au castrum inférieur. Les sources écrites signalent l'existence d'un château royal (Campréal ?) construit vers la fin du XIII^{ème} siècle, au moment de la fondation de la bastide. Ce château renfermait également un logis puisqu'un acte daté de 1335 indique que le sénéchal y avait sa résidence. Ce château devait être relativement bien défendu, car les anglais ne parvinrent pas à s'en emparer en 1347.

L'un des enjeux de ce projet d'étude est de comprendre la véritable nature de Campréal et la manière dont il s'articule avec l'ancien castrum de Domme-Vieille et la Porte Poissonnière, ainsi que ses relations avec la ville dont il est séparé par un large fossé taillé dans le rocher.

Ce site soulève de nombreuses questions. Occupait-il l'ensemble du vaste espace rectangulaire dont il porte le nom ou bien seulement une portion ? Interceptait-il un chemin reliant les deux entités de la bastide et de Domme-Vieille ? Campréal est-il bien le château royal dont parle les sources ? Par ailleurs cette étude ciblée permettra de compléter les données concernant la topographie du site et de sa morphogénèse.

Pour les vieux Dommois, Caampréal se situe sur la propriété Pugnères, à l'emplacement de l'ancien tennis et du moulin. La porte Poissonnière fait peut-être partie du Campréal, peut-être du Castrum, à savoir... !

Bastide, c'est le Domme actuel (P.B.)

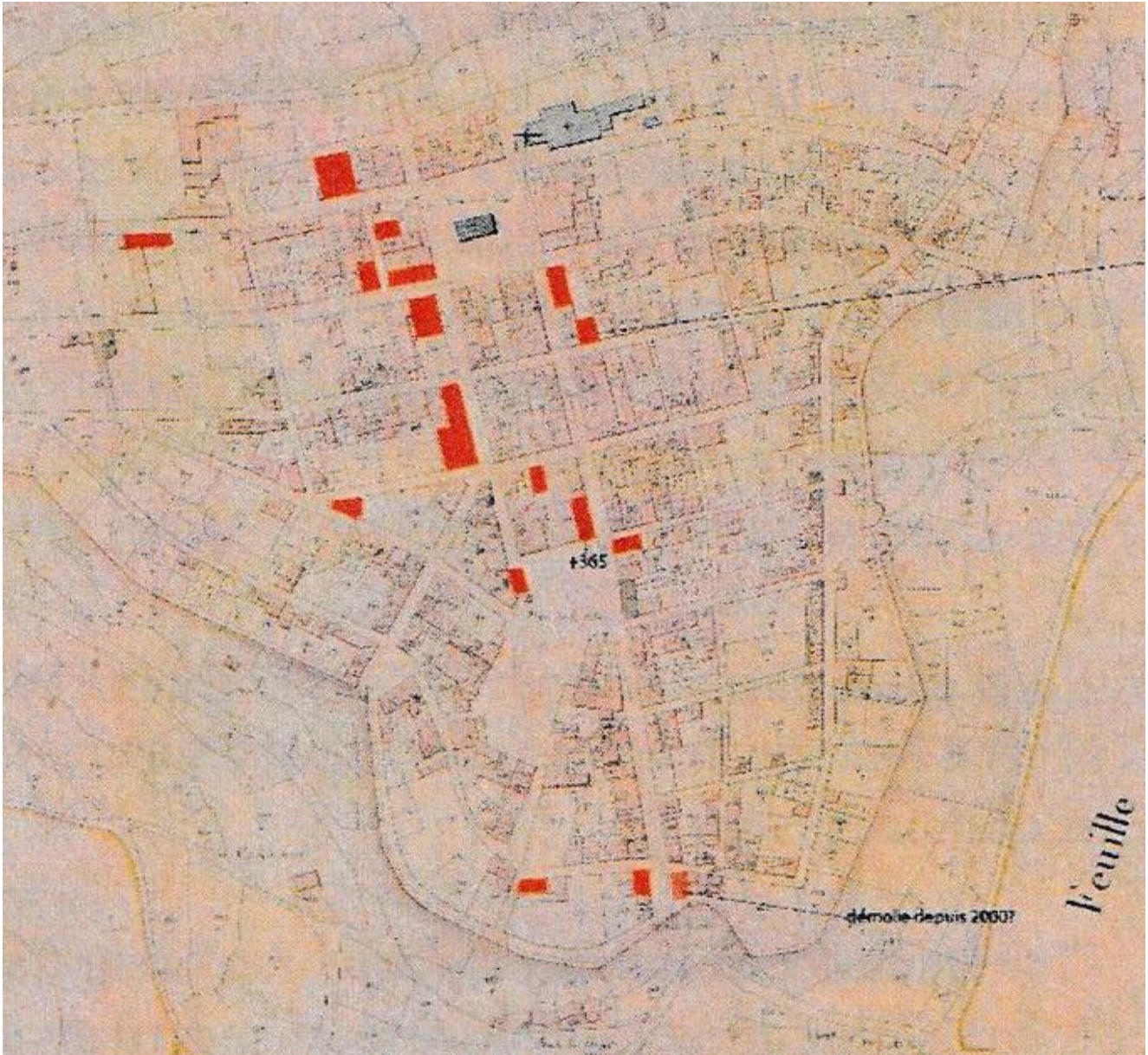
Le PCR va s'attacher à comprendre la morphogénèse de la bastide du Mont-de-Domme : prospection thématique des maisons des XIII-XIV^{ème} siècles.

La bastide du Mont-de-Domme est fondée en 1281 par le roi de France Philippe le Hardi. Quelques mois plus tôt, le sénéchal du roi, Simon de Melun, procède à un échange de juridiction avec l'abbé de Sarlat : celui-ci lui cède l'hommage de Domme contre la cession de l'hommage de Beynac. La ville neuve est installée sur le vaste promontoire occupé à l'Ouest par le château du Roy, sur les terrains achetés à Guillaume de Domme, un des coseigneurs du castrum. L'assiette de terres acquise n'est pas vierge de constructions : elle contient déjà un ensemble fortifié comprenant une tour et des constructions. L'acte de vente, daté du 7 mars 1281, comprend le village, la tour et la justice du mont de Domme, jouxtant « la tranchée qui est près du château d'Amalvin de Bonafos et de Bertrand de Gourdon », jusqu'à la Dordogne, puis la rivière de Font Girau et le bois qui précédait la forêt de Born. La transaction coute 500 £ de petits tournois.

Le parcellaire de la bastide suscite quelques questions qui méritent d'être éclaircies :

- Si le quadrillage formé par les rues de la ville haute, articulé autour de la place centrale et jusqu'à la rue Geoffroy le Vivans est scrupuleusement orthonormé, celui de la ville basse situé autour de la place de la Rode est, en revanche, beaucoup moins rigoureux et semble s'accommoder des contraintes topographiques et architecturales (mur d'enceinte notamment).
- La présence de deux places constitue une curiosité au regard du plan de la majorité des bastides du sud-ouest de la France. La place centrale, désignées *plassa* dans les minutes notariales du XV^{ème} siècle constitue l'aire principale autour de laquelle s'articule le plan orthonormé de la ville haute. La place de la Rode qui anime la ville basse correspond, quant à elle, à un espace hétérogène orienté dans sa partie nord dans l'axe de la ville haute, et dans sa partie méridionale dans celui de la rue de la porte del Bos
- Aucune construction ancienne n'a été répertoriée contre le mur d'enceinte, ce qui incite à s'interroger sur le rôle de ce dernier dans la planification du parcellaire de la bastide.

Enfin, contrairement à certaines bastides, comme Monpazier, à Domme le module de base ayant servi pour l'établissement des parcelles domestiques est difficile à cerner.



Plan cadastral napoléonien

En rouge : bâti actuellement attribué au XII-XIV^{ème}

Louis Laidet et Jean-Bernard Pasquet, avec la participation de Patrick Bouvart pour les textes scientifiques.

Site : www.asbdr.com Courriel: asbdr@orange.fr
Page Facebook : « association

Adresse : ASBDR - BP n°02 - 24250 DOMME
sauvegarde remparts domme »

